

«Présider une commune, cela s'apprend. On évolue»

Marisa Braghini apporte de son Tessin natal sa chaleur et son sourire sur le littoral neuchâtelois. Dotée d'un fort sens de la famille et d'une sensibilité féminine aiguës, elle préside la petite ville de Boudry pour la deuxième fois.

En cheminant dans les rues pavées de Boudry, un après-midi ensoleillé d'avril, on savoure la quiétude des lieux. Son vieux bourg pittoresque datant du Moyen Age nous ferait presque oublier que l'on se trouve dans une ville comptant tout de même 6300 habitants. Si la commune a les pieds dans l'eau du lac de Neuchâtel, son territoire s'étend jusqu'à la montagne et son point le plus élevé culmine à 1387 mètres d'altitude. Il compte forêts, vignes et terres agricoles. Sise entre Milvignes et Cortaillod, la cité est traversée par la rivière de l'Areuse.

Présidente d'une commune qui grandit

Boudry a connu un gros essor ces dernières années: sa population a augmenté d'un millier d'habitants en moins d'une décennie. C'est une des seules communes neuchâteloises qui n'a pas perdu d'habitants l'an passé, souligne Marisa Braghini, sa présidente depuis juillet 2018 et jusqu'à fin juin 2019. Dans le cadre de la présidence tournante en vigueur ici, elle avait déjà assumé cette fonction une première fois en 2014-2015. Etre à la tête d'une commune n'a jamais été une ambition en soi, précise-t-elle. «Ce qui a toujours été essentiel dans ma vie, c'est mon rôle de mère.»

Venue du Tessin, d'un milieu politique

Marisa Braghini a grandi à Lugano. Elle est venue dans le canton de Neuchâtel pour ses études, puis s'y est mariée et installée. Elle a deux filles de 40 et 38 ans et un fils de 34 ans, ainsi que cinq petits-enfants. Titulaire d'une maturité fédérale commerciale, elle a travaillé plus de 17 ans au sein de l'administration communale du Landeron, et est aujourd'hui retraitée. Elle nourrit toutefois

de longue date un intérêt pour la communauté et pour la politique. «Au Tessin, ma famille s'est toujours investie sur le plan communal et cantonal. J'ai toujours vécu dans un milieu où on parlait de politique.»

Ses premiers engagements ont commencé dans les années 1990, alors qu'elle habitait à Bôle: elle s'est alors impliquée dans la commission scolaire et au conseil général. Lorsqu'elle est venue habiter à Boudry en 2002, elle n'avait pas l'intention de reprendre une activité politique. Mais un jour, son parti, le PLR, l'a contactée pour lui proposer d'entrer dans la commission scolaire, dont elle est devenue présidente. Et de fil en aiguille, elle est entrée au conseil général, puis au conseil communal en 2012. Comme ses enfants étaient déjà adultes, elle disposait d'une plus grande disponibilité, explique-t-elle.

Sollicitations quotidiennes

Son travail pour la commune représente 40 à 50% de son temps. «On arrive vraiment au bout de ce qui est possible en termes de travail de milice, commente-t-elle. «Pour quelqu'un qui travaille à côté, c'est difficile.» C'est le cas de deux de ses collègues du conseil communal, tandis que les deux autres sont retraités comme elle. Séances, signatures de documents, contacts avec l'administration ou encore événements et discours à prononcer: il y a du travail quotidiennement, et selon des horaires irréguliers. «Tous les jours, il y a quelque chose qui se passe et qui fait qu'on est sollicité.» Parmi ses dicastères, ce sont les travaux publics qui occupent le plus de temps sur place – par exemple pour rencontrer l'ingénieure communale ou l'équipe de la voirie –, tandis que l'instruction publique et le domaine social requièrent moins souvent sa présence.

Etre à l'écoute et communiquer

Son temps libre, elle aime le passer avec ses proches. «On est une famille unie, on se voit souvent.» Elle apprécie également les moments partagés avec ses amis, tout en appréciant quelques ins-

tants de solitude, par exemple en se plongeant dans un bon livre. Parmi ses traits de caractère utiles pour présider une commune: être à l'écoute des gens et communiquer. Sa sensibilité féminine lui paraît également être un atout, de même que sa persévérance. Un élément de tempérament moins favorable: «Je me fais facilement du souci», constate-t-elle. Or, «dans une fonction politique,



Marisa Braghini avait à cœur de réunir les générations.



il faut savoir prendre du recul, et analyser en gardant la tête froide».

Quant aux ingrédients pour la bonne marche d'une commune, il s'agit de «soigner le contact avec les employés communaux, qui font un travail énorme. Il faut être présent avec eux et travailler en symbiose». Marisa Braghini estime aussi qu'il faut amener de l'empathie, un état d'esprit positif, de la bonne humeur et un contact chaleureux. Elle ajoute que présider une commune n'est pas inné, il faut du temps et de la patience, «ça s'apprend, on évolue». Elle observe ainsi qu'elle a aujourd'hui des réactions différentes d'il y a quatre ans.

Le bonheur de faire aboutir des projets

Si on lui demande d'évoquer les moments marquants vécus au service de la commune, elle répond qu'il y en a tous les jours. Il y a des moments d'émotion: «Ça peut être une personne qui vient vous remercier. Ou une personne qui

vous fait part de ses difficultés.» De plus, la politique nous fait découvrir de nouveaux domaines qu'on ne connaissait pas, et parfois des mondes essentiellement masculins, relève-t-elle. Ainsi en va-t-il des chantiers, sur lesquels elle se rend dans le cadre de son dicastère des travaux publics.

Ce qui est galvanisant aussi, c'est de faire aboutir des projets. Marisa Braghini est heureuse d'avoir pu réaliser notamment une place de jeux, pour les jeunes ainsi que pour toute la population: «Le jour de l'inauguration, c'était vraiment un moment fort», se remémore-t-elle. Et sa satisfaction se renouvelle à chaque fois qu'elle voit beaucoup de gens, toutes générations confondues, fréquenter cet espace de détente, et s'y rencontrer à l'ombre d'un séquoia centenaire.

Martine Salomon

En bref et en chiffres

Marisa Braghini, 65 ans, est membre du conseil communal depuis 2012. La présidence est tournante et dure une année: après l'avoir assumée une première fois en 2014-2015, elle effectue à nouveau cette fonction depuis juillet 2018. Elle n'a pas de pourcentage attribué. Son travail pour la commune représente 40 à 50% de son temps. La rémunération annuelle est de 23800 francs.



Flâner à Boudry cette place de jeux et de détente, où flânent des habitants de toutes les générations.
Photo: Martine Salomon